

Événement

SITUATION DU RECOUVREMENT DES ARRIÉRÉS DE L'ONEE PAR L'ÉTAT

	2013	2014			JUN 2015		
	SITUATION DES ARRIÉRÉS	OBJECTIFS C-P	RÉALISATION	MONTANTS NON RECOUVERTS	OBJECTIFS C-P	RÉALISATION	MONTANTS NON RECOUVERTS
Anciennes régies de distribution	908,5	454,3	0	454,3	454,3	0	908,5
Institutions et établissements publics	791,8	451,71	334	117,8	340,1	57,5	400,3
Participations des collectivités au financement de l'électrification rurale	236	236	32	204	204	1,5	197,6

* C-P : CONTRAT-PROGRAMME

SOURCE : ONEE

Contrat-programme ONEE

L'État traîne les pieds

● L'ONEE s'inquiète du retard sur les engagements de l'État au niveau de son contrat-programme. Les arriérés de paiement, les lacunes juridiques et les disponibilités du fuel sont les principales préoccupations de l'électricien public qui appelle à une meilleure exécution de ces engagements.

Course contre la montre pour l'ONEE. L'échéance 2017, prévue pour la fin du contrat-programme entre l'État et l'ONEE, approche à grands pas. Pourtant, ledit programme affiche un état d'avancement très contrasté. Tandis que l'office tente de tenir ses engagements concernant la production et la distribution de l'eau et de l'électricité (voir notre dossier publié à l'édition N° 1490 du 10 novembre 2015 www.leseco.ma), l'État semble être en retard concernant ses engagements.

Péril en la demeure

D'abord, sur le plan financier, les créances de l'électricien public sont toujours en souffrance alors que l'État s'était engagé à mettre en place les mesures nécessaires pour recouvrir les arriérés des an-

ciennes régies, des établissements publics et des collectivités territoriales. À fin juin 2015, seuls 425 MDH ont pu être récupérés. Le montant des arriérés dus aux anciennes régies (RAD, RDE) s'élève à 908,5 MDH et les retards

Sur le plan financier, les créances de l'ONEE sont toujours en souffrance.

dans les participations des communes dans le financement du programme d'électrification rurale de 197,6 MDH. Dans un contexte où la trésorerie de l'ONEE est en chute libre, attei-

gnant un déficit de 7,3 MMDH, il y a aujourd'hui urgence. L'office requiert de l'État plus d'efficacité dans le registre du recouvrement de ses arriérés. Mais ce n'est pas tout, dans une récente présentation en commission parlementaire, l'office a également réclamé une accélération de la mobilisation de la réserve foncière en vue de débloquent les projets d'investissement et éviter ainsi les retards d'exécution des chantiers programmés ainsi que des coûts supplémentaires. L'État est également appelé à déterminer rapidement les sites sur lesquels se tiendront les futurs projets grâce à leur intégration dans le cadre des plans d'aménagement prévus pour

l'ensemble du territoire du royaume. L'accent est ici clairement mis sur les cas des projets de transport et de distribution d'électricité pour lesquels des droits de passage doivent être préalablement garantis à l'établissement.

Sécurité énergétique

Concernant la problématique de la disponibilité du fuel, l'établissement, dirigé par Ali Fassi Fihri, appelle à un meilleur soutien des autorités publiques. Jusqu'à fin juin 2015, et sur la base d'un total de 5,2 MMDH de soutien, prévus dans le cadre du contrat-programme, l'État n'a pu débloquer que 1,7 MMDH, soit un taux de réalisation global de 33%. Il s'agit d'un sujet brûlant pour l'ONEE qui s'inquiète des niveaux de réserve de sécurité qui risquent de compromettre la continuité du service public. L'ONEE semble d'ailleurs accuser le retard en ce qui concerne ses objectifs en réduction de la consommation en fuel dans la production électrique. La rareté du fuel, imposée par les conditions difficiles que vit la Samir, est l'une des autres explications avancées par l'office qui s'inquiète également d'un éventuel impact de la décompensation du prix des produits pétroliers. L'ONEE requiert également certaines mesures fiscales de nature à lui garantir une meilleure marge d'action. L'électricien demande notamment une hausse de la TVA sur les ventes d'eau potable de 7 à 10% en 2016 et à 14% en 2017. Une mesure qui devrait être accompagnée d'une accélération au niveau du remboursement du montant de la TVA sur l'eau déclarée au 31 décembre 2013, conformément aux exigences du contrat-programme. Ce dernier a fixé les modalités de remboursement en plusieurs phases entre 2014 et 2018 avec un montant annuel de 500 MDH pour un total de 2,5 MMDH. Jusqu'ici rien n'a été fait et le déficit accumulé pour les années 2014-

Alerte sur l'assainissement liquide

L'ONEE veut trouver des «solutions rapides» aux difficultés que connaît l'activité d'assainissement liquide. La question actuellement soulevée est celle du montage financier nécessaire à la réalisation de l'assainissement à traitement tertiaire permettant la réutilisation des eaux usées, après traitement, dans les espaces verts. L'ONEE cherche des solutions à la question des boues d'épuration et à celle des déchets industriels. Pour rappel, le Programme national d'assainissement liquide et d'épuration des eaux usées (PNA) a été lancé en 2005, conjointement par le département de l'Environnement et le ministère de l'Intérieur. Il se fixe des objectifs pour les horizons 2020 et 2030, dont la mise en place d'un raccordement global au réseau d'assainissement en milieu urbain de 75% en 2016, de 80% en 2020 et de 100% en 2030.

Événement



trer en vigueur début 2016. L'ONEE s'attèle également à la réforme de son système de distribution grâce à la mise en place de mécanismes d'homogénéisation sur la base d'un tarif juste tout en prenant en compte «l'intérêt général et l'équilibre économique et financier des administrations et régies concernées». Pour rappel, l'ONEE a réussi la production à fin juin 2015 d'une puissance électrique addition-

nelle de 1.002 mégawatts soit un taux de réalisation de 99,78% par rapport aux objectifs du contrat-programme avec une croissance du parc de production de 14% en comparaison avec fin 2013. La part des énergies renouvelables a, pour sa part, atteint 2.582 mégawatts soit 32% de la capacité installée.

PAR **AYOUB NAÏM**
a.naim@leseco.ma

2015 est donc de 1 MMDH. Dans le même registre, l'ONEE demande une réduction du montant de la taxe charbon qui devrait passer de 20 à 10%, dès début 2016 et ce dans le même sillage que les taux appliqués pour le fuel et le gaz naturel. Sur le plan juridique, la mise à niveau de certains textes est toujours en attente. C'est le cas notamment de l'épineux dossier de la simplification des procédures d'expropriation pour cause d'utilité publique qui devrait donner du fil à retordre au gouvernement. L'électricien public plaide également pour un renforcement des sanctions pénales à l'égard des actes de vanda-

L'ONEE demande une hausse de la TVA sur l'eau potable de 7 à 10 % en 2016 et 14 % en 2017.

lisme, de vols et des atteintes à l'infrastructure et aux biens publics ainsi que les actes de détournement de l'électricité qui impose des taux importants de déperdition à l'établissement.

Homogénéiser la distribution

En attendant, l'office poursuit ses objectifs en termes d'efficacité énergétique. C'est le cas en ce qui concerne la généralisation des lampes à consommation réduite. L'ONEE a procédé à la distribution d'environ 1 million de lampes à fin septembre 2015 en plus des 5 millions distribués préalablement et ceci malgré le retard constaté pour le lancement de l'opération, notamment les difficultés dans l'établissement du contrat avec le fournisseur. L'Office a également redoublé d'efforts concernant l'acquisition de compteurs bi-horaires avec le lancement d'un appel d'offres le 21 septembre dernier après accord de la Banque mondiale. Les dernières retouches ont d'ailleurs été introduites au projet de circulaire à ce sujet, lesquelles visent à déterminer les conditions d'application en coordination avec le ministère de l'Intérieur. Ce nouveau système d'identification facultatif devrait en-